

<https://www.paris-normandie.fr/id583660/article/2024-12-02/pays-de-bray-forges-les-eaux-...>

Par Paris Normandie

8 min read

# Pays de Bray : Forges-les-Eaux aura un nouveau collège flambant neuf... en 2028

Construit en 1968, le collège Saint-Exupéry de Forges-les-Eaux n'est plus adapté. Le Département de la Seine-Maritime a décidé d'en construire un nouveau, juste à côté. Explications.



Publié: 2 Décembre 2024 à 12h18 Temps de lecture: 1 min

C'est l'un des projets prioritaires « *que j'ai repris, et qui tenait à cœur à Michel Lejeune (l'ancien maire) : celui de repenser notre collège vétuste* », explique Joël Decoudre, conseiller départemental et premier adjoint chargé de la jeunesse, des sports et des finances à [Forges-les-Eaux](#).

Bâti en 1968, le [collège Saint-Exupéry](#), qui accueille cette année 507 élèves, n'a vécu qu'une seule restructuration en 1988. Ses locaux ne sont plus adaptés à l'évolution de l'enseignement. Plusieurs scénarios ont été étudiés dont celui d'occuper [le terrain des immeubles des Logirep en démolition](#). Le Département de la Seine-Maritime, qui a la compétence sur les collèges, a finalement tranché pour la construction d'un nouvel établissement qui se fera sur l'emprise de l'actuel gymnase et de la piste d'athlétisme.

## Pas d'impact sur les collégiens

Dans un premier temps, « *nous allons construire un nouveau gymnase sur un terrain à proximité de celui du lycée. Lorsque celui-ci sera opérationnel, le gymnase actuel des collégiens sera détruit. L'objectif est de ne perturber aucune activité, celles des élèves et des associations sportives nombreuses à Forges. Il y aura un accès fonctionnel pour tous* », insiste l'élu. Cette première opération réalisée, la construction du collège démarrera sur les parcelles ainsi libérées. « *Lorsque ce nouveau collège sera fonctionnel, nous pourrons démolir l'ancien. Ce qui fait que durant la durée des travaux, les élèves n'auront pas de déplacement de classe à faire ou à subir des salles intermédiaires.* »

## Début de chantier en 2026

Dans le détail, il s'agit de construire un nouvel établissement de 4200 m<sup>2</sup>, d'une capacité de 600 élèves, moderne et répondant aux normes de qualité environnementale, une desserte des cars scolaires (pour 13 cars en simultané), un dépôt minute, des stationnements pour les visiteurs, imaginés dans la continuité de la desserte existante, à l'emplacement du collège actuel. « *Cela permet de maintenir le principe de circulation des cars selon leur trajet habituel. Cet agrandissement permettra de sécuriser et de désengorger la zone actuelle.* »

Ce projet comprend aussi la réalisation d'un nouveau gymnase plus spacieux et la refonte de trois logements de fonction. En complément, « *le lycée étant voisin du collège, la mutualisation de la restauration au lycée avec les collégiens est maintenue mais repensée. Il y aura un accès piéton direct et une extension du réfectoire afin de faciliter les repas des élèves.* » Pour ce chapitre, c'est la Région qui en aura la charge.

Le coût du projet financé par le Département se chiffre à 15 200 000 € (hors taxes) pour un début de chantier en 2026 et une mise en service 2e semestre 2028.

### **Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :**

[Forges-les-Eaux \(Seine-Maritime\)](#)

## Juste pour vous